



VENCE OUEST

La gazette de votre quartier

Décembre 2023

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chers voisins et amis,

2023 se retire en douceur, elle sera bientôt rangée dans le tiroir aux souvenirs.

Pour notre quartier, elle aura été une année positive avec la régulation du trafic des gros camions sur le chemin de la Sine. Les riverains ont ainsi pu retrouver une certaine quiétude cet été et profiter de leurs jardins. Certes, les différents programmes immobiliers de la commune, continuent de détourner une partie de la circulation pour rejoindre le littoral sur le chemin de la Sine, provoquant encore trop de nuisances sonores mais, hélas, nous ne pouvons rien y faire.

Les incendies ont épargné notre belle forêt, même si la sécheresse a encore sévi cet été, nous avons pu profiter de la fraîcheur du sous-bois en toute tranquillité.

Il n'y a pas eu de gros chantiers de construction à la Sine cette année et aucune prévision de ce type pour 2024, nous restons vigilants.

Je vous laisse découvrir ce dernier numéro de la gazette pour 2023, vous y trouverez vos rubriques habituelles et d'autres articles sur la vie de notre quartier.

Nous sommes toujours heureux de lire vos questions et suggestions sur notre messagerie ou sur notre page Facebook, n'hésitez pas à nous écrire !

Tous les membres du conseil d'administration de Vence Ouest vous souhaitent une très belle fin d'année et de joyeuses fêtes de Noël. À bientôt !

Brigitte Baguet

Révision du PLUm

Le PLUm est le Plan local d'urbanisme métropolitain

C'est un document d'urbanisme qui va prendre en compte les évolutions de la métropole dans tous les domaines et pour les dix à quinze années à venir. Vence en temps que quatrième ville de la métropole sera directement concernée par ces grandes orientations.

Le PLUm est en révision en ce moment.

À l'initiative de Vence Ouest, les présidentes et présidents des différentes associations de quartier de Vence ont constitué un groupe de travail appelé « **Urbanisme Maîtrisé à Vence** » afin de participer à la concertation en cours et d'être une force de proposition pour déposer un dire sur le registre de l'enquêteur public. Plusieurs voix réunies auront plus de chance d'être entendues que des voix isolées.

Le PLUm sera analysé quartier par quartier puis dans la globalité de la ville, par le groupe de travail.

Les habitants seront associés à cette étude par mail et flyers, leurs suggestions seront collectées afin d'être transmises à la métropole.

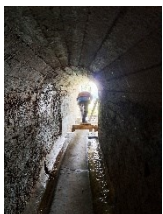
D'ores et déjà vous pouvez nous faire part de vos réflexions, remarques et propositions par le biais de la messagerie Vence Ouest ou du site internet Vence Ouest.

Soyons les acteurs de l'avenir urbanistique de Vence et de notre quartier ! Nous aurons plus de chance d'être entendus si nous parlons d'une même voix !



Brigitte Baguet

Le canal de Saint-Paul encore à la une de l'actualité



En août dernier, certains d'entre-vous, riverains du canal de Saint-Paul, ont reçu un courrier LRAR cosigné par les maires de Vence et de Saint-Paul de Vence.

Il s'agit, une fois de plus, d'une régularisation foncière en vue d'un possible aménagement piétonnier qui sécuriserait les déplacements des piétons dans notre quartier. Au mois d'avril, une visite sur site par les services techniques saint-paulois aurait permis de constater certains obstacles physiques sur le canal, empêchant le libreaccès des services municipaux.

Dans le courrier, il nous est demandé de prévoir un bornage par l'intermédiaire d'un géomètre expert pour délimiter précisément les limites de chaque propriété riveraine. Une réunion publique devait nous être proposée en mairie de Vence afin de nous exposer les futurs aménagements.



Décembre est là et rien n'a bougé... Les riverains se posent des questions :

- Les services ont-ils pris attache avec certains d'entre-vous pour un bornage ?
- Si un bornage de notre propriété a été réalisé dans le passé, faut-il produire des documents pour en attester et éviter ainsi un nouveau bornage ?

Au vu de l'état dans lequel se trouve la canalisation qui acheminait l'eau vers Saint-Paul, il paraît illusoire de vouloir la réutiliser un jour en tant que telle. Cependant, l'aménagement d'un sentier pourrait être une bonne idée mais :

Qu'en sera-t-il de la portion dudit canal qui traverse le lotissement privé et sécurisé du Bel Respiro ?

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez des questions, des informations, des idées. De notre côté, nous allons tenter d'instaurer un dialogue constructif entre les parties.



France Descamps

Rock à la Sine

C'est ainsi que nous vous avons invités, une fois encore, à venir nous rejoindre à l'orée de la forêt de La Sine en ce début septembre. Oubliées les grosses chaleurs de l'été, nous savourons la douceur de cette fin de journée où le soleil se fait caressant et nous gratifie d'un coucher exceptionnel.

Vous êtes venus nombreux écouter le Groupe GOTO qui nous a enchantés. Ils ne sont que deux et pourtant passant de la guitare, au saxo et au piano, ils donnent un rythme incroyable à leurs exécutions.

Ils ont choisi leur répertoire :

Les Beatles, Pink Floyd, Cold Play... un vrai enchantement.

La petite pose apéro (offert et préparé par Vence Ouest) nous a permis de nous retrouver autour du traditionnel verre de sangria avant la reprise du concert.

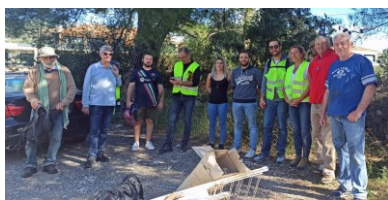
Nous aurons de la peine à nous séparer. Nous sommes sous le charme de la musique, mais la nuit qui nous a envahis depuis déjà longtemps mettra un point final à la soirée. Il est 21h30.

Bravo à tous, musiciens, bénévoles, et à vous tous qui avez répondu à notre invitation.



Marie-Claude Treppo

Le grand ménage ! Gare aux déchets !



Une douzaine de combattants armés de pinces, gants, sacs poubelles, se sont attaqués aux déchets dans la forêt de la Sine, ce samedi matin 28 octobre.

Après un bref briefing, chacun est parti sur les sentiers à la recherche des encombrants : machine à laver, pneus, ferrailles en tous genres et petits déchets : mouchoirs, emballages, canettes en métal, verre, mégots, tissus, cartons, et beaucoup d'autres encore...

Les bords de la route et les abords des containers à emballages sont les lieux de prédilection de ces indésirables ;

cependant nous avons remarqué que l'intérieur de la zone boisée est globalement plus respecté.

Nous sommes à proximité d'un espace boisé classé où il fait si bon se promener, ensemble faisons le maximum pour qu'il reste remarquable.

Vous aimez les bois de la Sine, prenez un petit sac et participez à son entretien.

En automne, en hiver, au printemps, les premiers jours de l'été, la nature se met en quatre pour vous...

Bonne promenade



André Lebreton

Les noms de chemins : promenons-nous dans les bois !



Les noms de nos chemins nous permettent bien souvent d'identifier un détail géographique ou naturel de notre environnement. Aujourd'hui comme hier, les dénominations sont attribuées dans un souci de description du paysage. La nature dans toute sa diversité méditerranéenne est donc bien présente à la Sine. Ouvrez bien les yeux et vous trouverez :

Des lentisques au feuillage persistant et aux petits fruits rouges comestibles.

Des cistes aux feuilles velues et jolies fleurs simples qui ne durent qu'une journée mais se renouvellent chaque jour.

Des roures, du nom de cette espèce de chêne qui s'élève moins droit et moins haut que le chêne ordinaire.

Des castagniers, nom provençal des châtaigniers qui nous régaleront de leurs fruits à l'automne.

Des noisetiers dont les branches très souples étaient utilisées par les sourciers pour trouver l'eau.

Des cados ou genévriers oxycèdres, arbres emblématiques de la Provence dont l'huile est utilisée pour ses vertus médicinales.

D'autres noms nous interpellent comme :

Les colles : ce mot vient du provençal « couala » qui signifie colline ou montagne.

Gaudissart, il s'agirait d'un « bois défriché » en ancien français.

Les bouscatiers qui sont des bucherons ou forestiers, forcément utiles pour entretenir tous ces arbres qui nous entourent. Dans la crèche provençale, un des santons se nomme « Bouscatié » !

Protégeons ces richesses végétales car elles sont adaptées à notre sol et notre climat. Soyons fiers de la dénomination de nos chemins car ils font partie de notre identité de Sinois.



France Descamps

Quand et comment tailler son figuier



Dans nos régions où le climat est doux, vous pouvez tailler votre figuier en fin d'hiver ou éventuellement juste après la récolte.

Figuiers unifères

Ce figuier ne fructifiant qu'une seule fois dans l'année à l'automne, la taille se fait en fin d'hiver :

- raccourcissez les longs rameaux (coupe en biseau) sur environ un tiers de leur longueur, ainsi que les rameaux secondaires au-dessus du troisième œil orienté vers l'extérieur.
- après la taille, le figuier va produire des drageons en quantité. Pour concentrer la sève sur la fructification, en cours d'année, sélectionnez les rejets qui serviront à remplacer de vieilles branches et supprimez les autres. Ne pas conserver des rejets chétifs, afin de ne pas épuiser l'arbre.
- après la récolte des figes, coupez les pousses de l'année ayant fructifié, si vous choisissez de ne pas tailler votre figuier l'année suivante en sortie d'hiver.

Conseils

- Désinfectez le sécateur avant utilisation
- Le figuier est sensible aux maladies suite à la taille, il est recommandé de protéger les plaies de taille par un produit cicatrisant. Appliquez en recouvrant bien les contours du point de coupe.



Jacqueline Lebreton

Composez votre jardinière de plantes aromatiques au fil des saisons



Elles sont chez elles dans notre beau quartier et vous n'aurez aucune peine à les cultiver, en jardinière ou en pot, selon l'espace dont vous disposerez, sur votre terrasse, dans votre jardin ou sur le rebord de la fenêtre.

Le thym, ou farigoule

Roi de nos baous, se plaît en sol pauvre, au grand soleil.

Il ne demande qu'un peu d'eau en cas de sécheresse.

Le romarin

Petit arbuste odorant, dont les aiguilles font merveille en cuisine

Ne craint que l'humidité et le manque de soleil.

À planter en mai. Utilisez du compost, pas d'engrais.

Le basilic

En jardinière ou en pot sur le rebord de votre fenêtre, cultivez le au printemps, ou à l'abri, car il est frileux. N'oubliez pas de l'arroser, et il vous donnera tout l'été son parfum incomparable

La ciboulette

Culture facile en semis ou en godet. Elle grossit rapidement, aime le soleil, et l'eau, sans excès. Son feuillage disparaît en hiver, et repousse au printemps

La sauge

En espace ensoleillé, par semis ou repiquage, elle pousse très rapidement et donne une magnifique touffe odorante et décorative. Outre son usage culinaire, elle a des propriétés médicinales antiseptiques et fébrifuges.

Échelonnez vos plantations dans le temps, et diversifiez encore votre mini jardin avec du persil, de l'aneth, de la coriandre, du persil, de l'origan, de la menthe, de l'estragon, de la verveine.

Bon jardinage



Simone Chadebec

Trucs et astuces

Comment nettoyer naturellement un évier en inox ?



Trois possibilités :

- utiliser du liquide vaisselle et une éponge douce en suivant le sens du brossage de l'inox;
- mélanger de l'huile d'olive et du vinaigre blanc et appliquer sur l'évier avec un chiffon doux;
- vaporiser du vinaigre dilué dans de l'eau et frotter avec une éponge.



Jacqueline Lebreton

La blagounette de la gazette

Une vieille dame se présente à une agence bancaire pour effectuer un retrait d'espèces.

Elle remet sa carte bancaire au caissier de la banque et lui dit :

- Je voudrais retirer 10 euros, s'il vous plaît.

Le caissier lui répond :

- Pour les retraits de moins de 100 euros, veuillez utiliser un guichet automatique.

- Je peux savoir pour quelle raison ? demande la vieille dame.

Le caissier lui répond en lui rendant sa carte bancaire :

- Ce sont les instructions, madame. S'il vous plaît, il y a des gens derrière vous... en attente ! S'il vous plaît partez, si vous n'avez rien d'autre à demander !

La vieille dame reste silencieuse quelques secondes, puis rend la carte au caissier et dit :

- S'il vous plaît, je voudrais retirer tout l'argent de mon compte.

Le caissier est étonné quand il vérifie le solde de la vieille dame et lui dit :

- Vous avez 50.000 € sur votre compte et la banque n'a pas ce montant pour le moment. Pouvez-vous revenir demain ?

Froidement, la vieille dame demande :

- Combien est-ce que je peux retirer sur place ?

Le caissier lui dit :

- Tout montant jusqu'à 3.000 euros.

- Eh bien, s'il vous plaît, donnez-moi 3.000 euros maintenant, dit la vieille dame.

Le caissier retourne avec colère dans l'armoire, en sort des paquets de 20 euros et 10 euros et passe les 10 minutes suivantes à compter les 3.000 euros. Il les tend à la vieille dame et lui demande :

- Est-ce que je peux faire autre chose pour vous aujourd'hui ?

Tranquillement la vieille dame met 10 euros dans son sac à main et dit :

- Oui, je veux déposer 2.990 euros sur mon compte.



Eric Stenger

Communiquez avec nous

N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment nous contacter

- par notre site internet : <https://www.venceouest.fr/contact/>
- par courrier électronique : president@venceouest.fr
- par courrier postal : Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 VENCE
- et nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/VenceOuest/>

REJOIGNEZ-NOUS

La vitalité d'une association est liée à ses adhérents. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre.

Merci d'envoyer ce bulletin accompagné du règlement à : Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 - VENCE

Vous pouvez, si vous préférez, le confier à un membre du conseil d'administration.

VENCE OUEST BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Vous pouvez me contacter si vous avez besoin d'aide dans vos actions.

Je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de Vence Ouest ou de 50 euros si j'adhère à titre de personne morale.

À _____

Le _____

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous écrire par mail à president@venceouest.fr, par courrier à l'adresse postale de l'association ou utilisez le formulaire sur notre site internet : <https://venceouest.fr/acces-a-mes-donnees/>